



www.blog-habitat-durable.com ©

Paul Chemetov poursuit sont bras de fer avec la ville de Courcouronnes

Ce vendredi, l'architecte et les représentants de la commune de Courcouronnes se sont affrontés au tribunal de grande instance de Paris, afin de trouver une solution à la démolition annoncée de la résidence Marquis de Raies construite il y a 30 ans. Paul Chemetov défend un "patrimoine du 20e siècle", tandis que les élus aimeraient poursuivre un projet d'éco-quartier mené par l'Anru.

Tweeter

6

0

Imprimer

Envoyer

A lire aussi

Architectes

Logements LEM

Une nouvelle "Folie" signée Les Nouveaux Constructeurs à...

"Dépenser 7 millions d'euros pour détruire des logements sociaux, c'est du gâchis d'argent public, ce n'est plus pensable aujourd'hui", s'est exclamé Paul Chemetov, à la sortie du TGI de Paris. Venu défendre son projet créé en 1983 à Courcouronnes (Essonne), l'architecte a plaidé pour la sauvegarde non pas d'un projet, mais celle d'une "œuvre habitée", a indiqué son avocat au micro de l'AFP. Il aurait même présenté un "plan B" afin de sauver une partie du bâtiment. En guerre depuis un an avec les élus

locaux, Paul Chemetov s'oppose à la destruction de ce bâtiment en L, dont l'esthétique et la fonctionnalité divisent aujourd'hui les habitants du quartier.

"Mur-écran" qui divise un grand nombre

"Ce n'est pas son œuvre majeure", a souligné l'avocat de la communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne, à la sortie du tribunal. Il pointe notamment du doigt "la longueur de l'immeuble" qui "cloisonne le quartier", et qui en ferait un lieu propice aux trafics en tout genre. Le maire (UMP) de Courcouronnes le qualifie de "mur-écran dans le paysage", tandis que le ministre de la ville, François Lamy, indiquait en début de semaine à un parterre de journalistes, qu'il n'avait pas été "ébloui" par la "qualité architecturale" du bâtiment. Et d'ajouter : "[ce bâtiment] est en partie un objet de création, mais ce n'est pas suffisant".

Les architectes solidaires

Un éco-quartier devrait voir le jour en lieu et place de cette résidence, mais le projet est bloqué à ce jour. Paul Chemetov avait déposé un référé pour demander au TGI de Paris de surseoir "au nom du droit d'auteur" à cette démolition, alors qu'un collectif d'architectes, dont font partie Jean Nouvel et Dominique Perrault, avait, l'été dernier, signé une pétition intitulée "Faut-il démolir le patrimoine du 20e siècle?". En mars 2012, le conseil de l'ordre des architectes avait envoyé une missive au ministre de la Culture et de la Communication de l'époque, Frédéric Mitterrand, mentionnant plusieurs œuvres architecturales menacées en raison de travaux de rénovation et d'extension – dont celui de Paul Chemetov à Courcouronnes, ndlr - et d'informer le ministre sur le respect du droit moral des Architectes.

Le TGI a, ce vendredi 26 avril, proposé une médiation qui peut intervenir entre les deux parties, avant le délibéré fixé au 13 juin prochain.

Avec AFP (26/04/2013)

Tweeter 6

0




Imprimer

Envoyer

Sélection d'offres d'emploi

| | |
|--|------------------------------------|
| RESPONSABLE DES VENTES D'UNE GAMME DE PRODUITS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME h/f - Nord-Pas-de-Calais | > |
| Chef de chantier H/F - Île de France | > |
| Chef de groupe travaux H/F - Île de France | > |
| Responsable maintenance chauffage H/F - Rhône-Alpes | > |
| Voir toutes les offres >> | Diffuser une offre |

Sélection Produithèque

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Benne Retourneur BR</p>  <p>Par GOUBARD benne pour chariot tete rotative + Documentation</p> | > | <p>Gemka®</p>  <p>Par R CUBE PROJET traitement du tartre + Documentation</p> | > |
| <p>Eclairage LED</p>  <p>Par SARLAM éclairage + Documentation</p> | > | <p>Nuantis® Empreinte</p>  <p>Par CEMEX Béton de sols décoratifs + Documentation</p> | > |
| Voir tous les produits >> | | Référencer un produit | |

Les derniers articles Architecture - Conception



Un îlot de logements affronte les bruits environnants



Quand le mur devient source de chaleur...



Du chantier au recycl'Art



L'Hôtel-Dieu de Marseille gagne cinq étoiles

Fermer